

2021

Rapport d'activités

de La Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie













Tél : 02.51.69.61.43 - E-mail : info@ccplc.fr- Site Internet : www.pays-chataigneraie.fr

Edito



Valentin JOSSE
Président de La Communauté de communes

L'année 2021 s'est déroulée une fois de plus sur fond de crise de la Covid 19. Au quotidien, l'ensemble des élus et les services communautaires ont poursuivi leur travail pour assurer le soutien aux entreprises, à la population mais aussi pour continuer à favoriser le développement économique et l'attractivité du Pays de La Châtaigneraie.

La mise en place de centres de vaccination mobiles ainsi que l'instauration de nouvelles aides financières et notamment la campagne de chèques-cadeaux pour le commerce local, sont autant d'initiatives qui ont contribué au soutien de la population, des artisans, commerçants et des entreprises.

Sur le plan de l'attractivité et du développement des infrastructures, la Communauté de communes a créé en 2021 trois nouvelles zones d'activités et permis l'ouverture de la nouvelle salle de fitness à La Tardière portée par deux jeunes entrepreneurs. 2021 a également été marquée par l'inauguration des nouveaux équipements de la piscine et le lancement des travaux du nouveau centre de services qui accueillera en 2022 cinq nouvelles cellules commerciales en centre-bourg de La Châtaigneraie ainsi que la Maison France Services.

La signature du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE), la validation du SCOT et les objectifs fixés dans le PLUIH confortent nos choix d'un avenir tourné vers la préservation et la valorisation de notre patrimoine naturel et historique avec le souci particulier de soutenir et d'accompagner en insertion et en mobilité ceux qui en ont le plus besoin.

Cette année 2021 a également été marquée par la réalisation du projet de territoire en concertation avec les élus municipaux, la population et les acteurs professionnels pour écrire, ensemble, l'avenir de nos communes pour les deux décennies à venir.

L’article L 5211-39 alinéa 1, issu de la loi Chevènement n° 99-586 du 12 juillet 1999, vise à renforcer l’accès à l’information des habitants sur l’Établissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) :

« ***Le Président de l’Établissement Public de Coopération Intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l’activité de l’établissement,*** *accompagné du compte administratif arrêté par l’organe délibérant de l’établissement. Ce rapport fait l’objet d’une communication par le Maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l’organe délibérant de l’Établissement Public de Coopération Intercommunale sont entendus. Le Président de l’Établissement Public de Coopération Intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.* »



Le territoire

Pouzauges (à 15 min)
Les Herbiers (à 40 min)

Bressuire (à 40 min)
Cholet (à 1h)

Chantonnay (à 30 min)
La Roche-sur-Yon (à 50 min)

Poitiers (à 1H30)

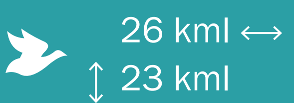
Fontenay-le-Comte (à 20 min)
La Rochelle (à 1h)

Lac de Rochereau
D949bis
D13
D19
D938ter
Le Grand Lay
Le Loing
La Mère
La Vendée

Menomblet
Saint Pierre-du-Chemin
Mouilleron-Saint Germain
Cheffois
La Tardière
Bazoges-en-Pareds
Saint Maurice-le-Girard
Breuil-Barret
La Châtaigneraie
Thouarsais-Bouildroux
Antigny
La Chapelle-aux-Lys
Saint Sulpice-en-Pareds
Loge-Fougereuse
Saint Maurice-des-Noues
Cezais
Saint Hilaire-de-Voust
Vouvant
Marillet



18 communes





316,59 km²
50.48 hab./km²
101 hab./km² en Vendée
(INSEE 2021)



624 km voiries communales
59.5 km voiries départ[ales]

Indicateurs chiffrés



15 974 hab.
↗ 0.12 % / 2020
(INSEE 2021)
16 708 hab. population INSEE + résidences secondaires



119 naissances
↗ *9.17 % / 2019*
6 624 ménages
2.26 pers./ménages
(INSEE 2020)



26.6 % - 25 ans
40.7 % 25 à 65 ans
32.7 % + 65 ans
(INSEE RP 2018)



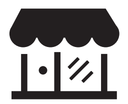
21 976 € de revenus moyens annuels
25 441 € en Vendée
25 991 en Pays de la Loire
(2019)



8 035 logements
(8.6 % vacants & 8.9 % secondaires)
1 872 locatifs
(INSEE 2018)
Prix moyen 1 138 €/m² (bâti)
25 €/m² (T. à bâtir)



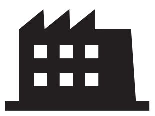
7.3 % de chomage
→ Stable / 2020
6.0 % en Vendée
6.7 % en Pays de La Loire
(Pôle Emploi 2021)




292 ets. artisan[ales]
(CMA 2018)
114 commerçants
(Registre du Commerce 2019)



364 exploit[ations] **agricoles**
82% de SAU
75 % en Vendée
51 % en France



38 ets. industrielles
4 de + de 200 salariés
(URSSAF 2021)



72 pro. de santé indépendants
(méd, sage-f, osthéo, dent, podo, psy, kiné, infir.)



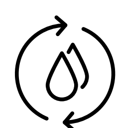
+ de 300 associations
sport, patrimoine, musique, social, ...
(Diag CVT 2017)



93 kg déchets/ hab.
150kg/hab. en Vendée
250 kg/hab. en France
(SCOM Est-Vendée)



14 % d'énergies renouvelables
soit 58 Gwh/an sur une conso totale de 428 Gwh/an
(PCAET 2018)



379 kms linéaires de cours d'eau
(52% bassin versant de la Vendée,
42% du Lay
6% de la Sèvre Nantaise)
6 412 km en Vendée (soit 6% pour le PLC)



1 849 km de haies
1 886 ha de bois

Ressources et Moyens

Institutionnel

> Compétences statutaires

> Transfert de la compétence « mobilité »
Depuis le 18 juin 2021, la Communauté de communes a pris la compétence « mobilité » comme autorité organisatrice locale, qui lui permettra à terme de pouvoir mener des actions sur son territoire et être soutenue financièrement par des partenaires. Elle a toutefois laissé à la Région la gestion des lignes régulières de transport public, de transport à la demande et de transport scolaire, dont elle reste délégataire.

> Une nouvelle compétence communautaire « crématorium »
Les communes ont transféré à la Communauté de communes la compétence « création, étude aménagement, construction, réhabilitation, extension, gestion et exploitation d'un crématorium et d'un site cinéraire en contiguïté ». Une démarche de rapprochement a été engagée avec la Communauté de communes du Pays de Fontenay Vendée pour l'étude de faisabilité d'un équipement commun.

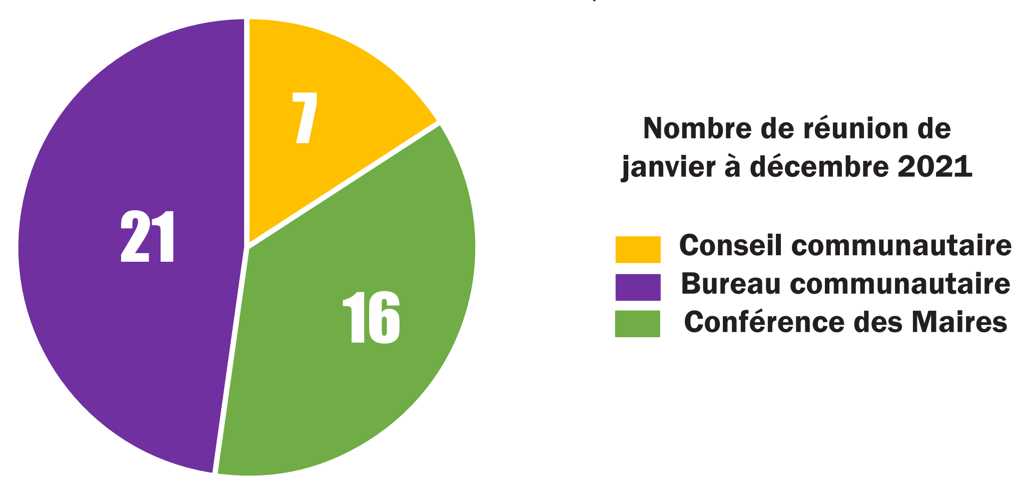
> Gouvernance

> Pacte de gouvernance
Le pacte de gouvernance a été adopté le 17 juin en consacrant le rôle stratégique et financier des Maires et la participation des conseillers municipaux au sein des pôles.

> Ajustement des délégations du Bureau et des (vice)-Président(s)
Les délégations ont été modifiées notamment en matière de marchés publics :
- Jusqu'à 40 000 € HT au lieu de 90 000 € HT (Président)
- De 40 000 € HT à 214 000 € HT (Bureau)

> Démission et installation de nouveaux conseillers communautaires
Le 31 octobre de M. Patrick Deslandes, élu communautaire de La Châtaigneraie a démissionné de ses fonctions, il a été remplacé par M. Michel Bironneau.

> Nombre de réunions
Le Bureau a souhaité se réunir tout les mardis à partir du 12 octobre.



> Contrôle et évaluation

> Rapport d'observations de la Chambre Régionale des comptes
Le rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes (CRC) Pays de La Loire a été notifié au Président de la Communauté de communes le 5 janvier 2021, et a fait l'objet d'une présentation et d'un débat devant le Conseil communautaire le 18 février 2021, au vu des recommandations suivantes :

- Renforcer l'inscription de l'exercice des compétences dans une démarche stratégique formalisée pouvant prendre la forme d'un projet de territoire ;
- Envisager une plus grande professionnalisation de la fonction de négociation foncière, en lien avec les autres dimensions de la compétence développement économique ;
- Réviser, conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14, la présentation de certaines annexes au compte administratif, notamment l'état du personnel, la liste des concours versés à des tiers et les sorties d'immobilisation, d'une part, pour en garantir la fiabilité, d'autre part, pour améliorer la lisibilité et favoriser la compréhension des enjeux y afférents ;
- Améliorer le taux de réalisation des prévisions budgétaires ;
- Adopter une procédure comptable formalisée afin de procéder à un rattachement systématique des charges et des produits, condition du respect du principe d'indépendance des exercices budgétaires, imposé par la règlementation notamment l'instruction budgétaire et comptable M14 ;
- Faire en sorte que la totalité des dépenses fasse l'objet d'un engagement comptable, conformément aux dispositions de l'article L. 2342-2 du CGCT et de l'instruction budgétaire et comptable M14 ;
- Remédier aux anomalies et irrégularités constatées en matière de commande publique, eu égard aux dispositions du Code de la commande publique.

Les maires des communes memebres ont été destinataire de ce rapport qui a donné lieu à un débat en séance de Conseil municipal.

> Stratégie territoriale

> Dispositif Petite Ville de Demain

Le 3 mai 2021, a été signé avec l'État, la convention Petite Ville de Demain (PVD) au côté de La Châtaigneraie et de Mouilleron-Saint-Germain, communes labelisées. La démarche aboutira à la mise en place de démarches de revitalisation du territoire (ORT) ouvrant à la défiscalisation l'investissement locatif et soutenant les commerces.



> Signature du Contrat de Relance et de Transition Ecologique 2021-2026

Après la conclusion d'un protocole de préfiguration, le CRTE a été signé avec l'État et les communes le 13 juillet.



Ce contrat comporte 3 axes majeurs déclinés en 12 orientations et 54 fiches actions qui permettront d'attirer des financements sur le territoire :

- La transition écologique ;
- Le développement économique ;
- La cohésion du territoire.

Au total en 2021, 1,7 M€ HT de projets ont été présenté à la DETR DSIL au titre du CRTE, avec une subvention de 30 ou 40% soit 600 000 € HT (Communauté de communes : mise en sécurité du Domaine Saint-Sauveur).

> Coopérations supra-communautaires

Une proposition de coopération a été adressée aux EPCI du Sud-Est Vendée en matière d'urbanisme, d'habitat, d'économie et de tourisme.



Ressources et Moyens

> Projet de territoire : un travail et des actions concertés
Porté par les Communes et la Communauté de communes avec l'appui d'un bureau d'étude financé à 66 % par l'État (ANCT), le projet de territoire s'est construit sur un diagnostic approndi, une concertation élargie et des objectifs 2035.

Participation des communes	Participation de la Communauté de communes	Subvention ANCT	Coût total de l'étude
4835 €	4 835 €	20 000 €	29 670 €

AXE N° 1

UN TERRITOIRE SOLIDAIRE



Objectifs :

- Consolider le maillage de services à la population,
- Renforcer l'offre sanitaire et sociale,
- Inscrire le territoire dans une dynamique d'éducation artistique et culturelle,
- Renouveler l'offre de logement.

AXE N° 2

UN TERRITOIRE INNOVANT ET ENTREPRENANT

Objectifs :

- Révéler le potentiel économique du territoire,
- Réaffirmer la vocation agricole du territoire,
- Accompagner la revitalisation des communes,
- Améliorer l'offre de mobilité.

AXE N°3

UN TERRITOIRE AUTHENTIQUE



Objectifs :

- Valoriser la richesse du patrimoine culturel,
- Préserver et valoriser le patrimoine naturel,
- Favoriser l'ancrage des nouvelles populations,
- Consolider la dynamique associative,
- Préserver les ressources.

> Partenaires



Contribution :
5 076.62 €



Contribution :
1 757.14 €















Finances

> Ressources

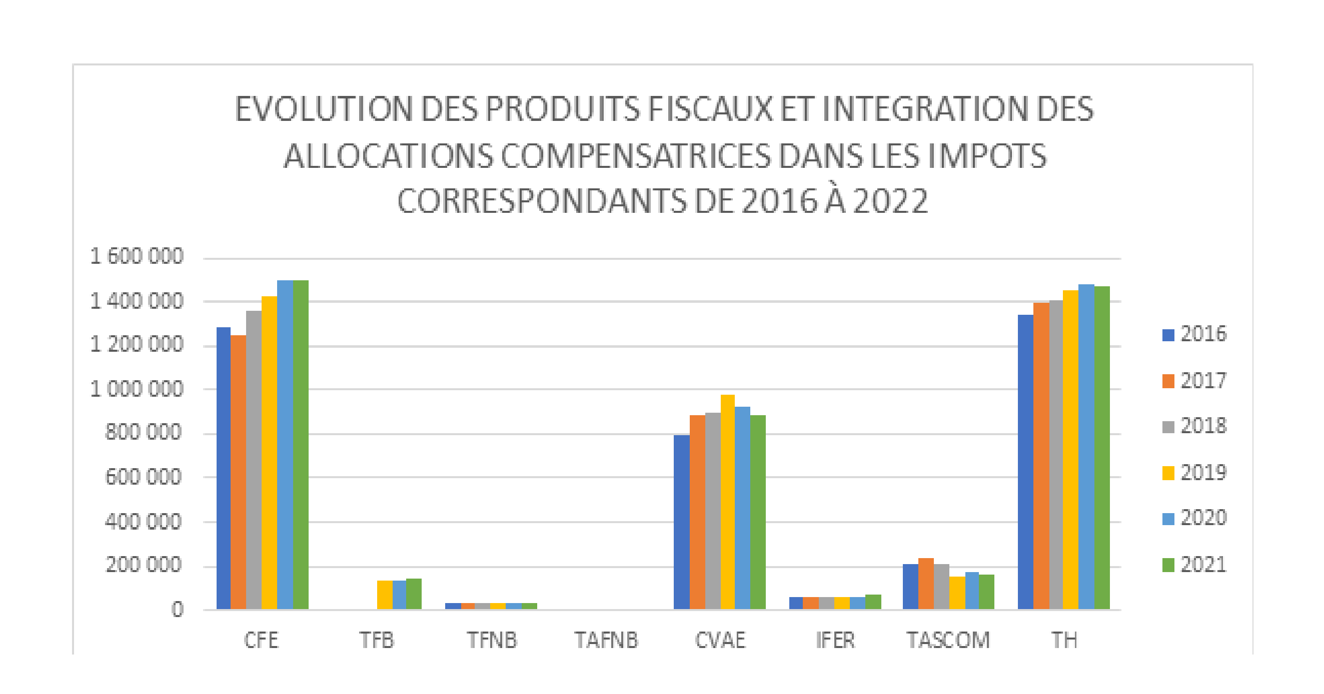
EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES DE 2015 À 2021

6 000 000
5 000 000
4 000 000
3 000 000
2 000 000
1 000 000
0

2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021

FPIC (part CC)
Allocations compensatrices
DGF
Produits des impositions (diminué du FNGIR)

> Fiscalité



Ressources et Moyens

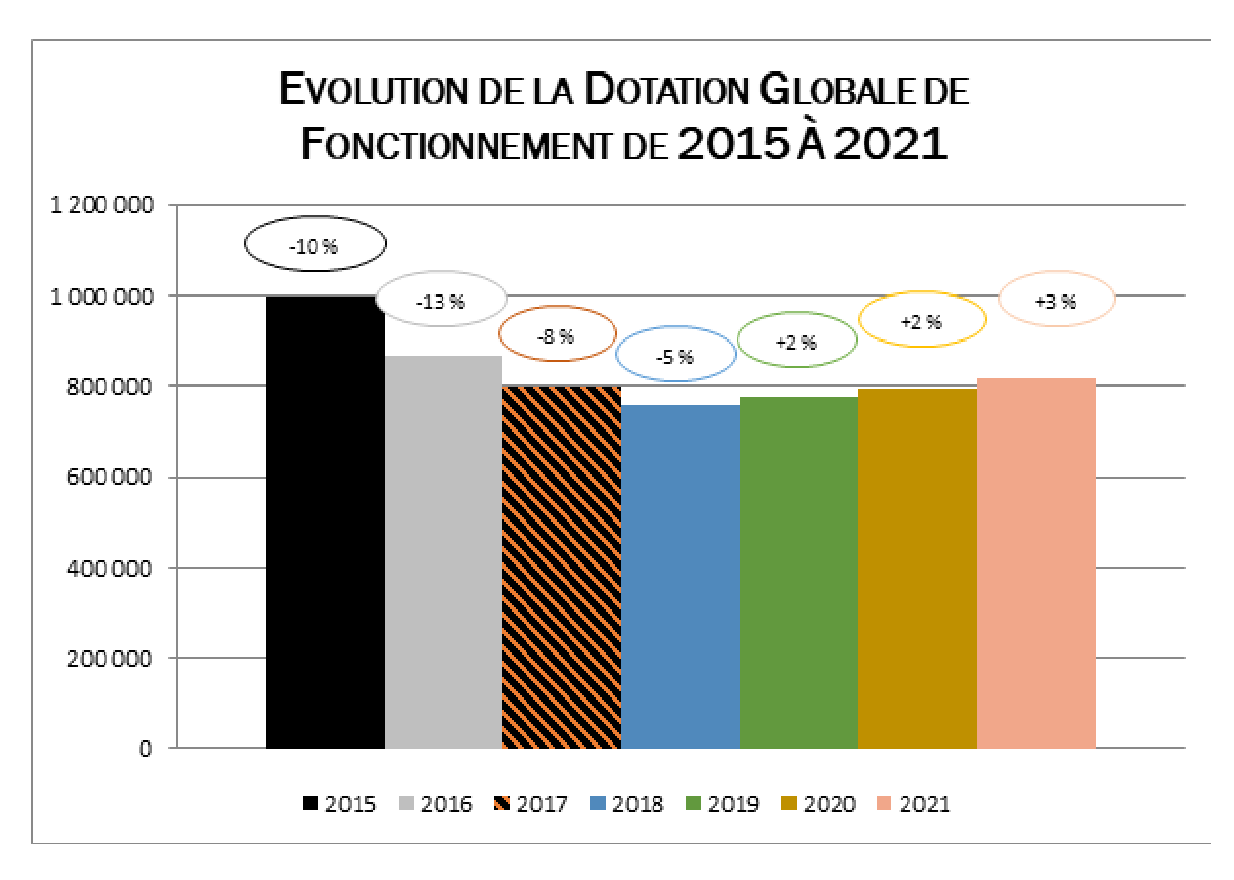
En 2021, les élus de la Communauté de communes ont fait le choix de ne pas augmenter les taux.

Cotisation foncière des entreprises	Taxe d'habitation	Taxe foncière non-bâti	Taxe Foncière bâti
21.69 %	10.39 %	2.11 %	1 %

L'année 2021, a été marquée par 2 réformes fiscales :

- La réforme de la taxe d'habitation (TH) : la Communauté de communes ne perçoit, à compter de 2021, que le produit de TH issu des résidences secondaires. La perte de produit correspondant aux résidences principales est compensée par l'État, avec une fraction du produit national de TVA.
- La réforme des valeurs locatives des établissements industriels : dans le cadre du plan de relance annoncé par le Gouvernement, l'État a baissé de moitié les impôts fonciers (CFE et Taxes Foncières) payés par les établissements industriels. Cette réforme est compensée à l'euro près par des allocations compensatrices.

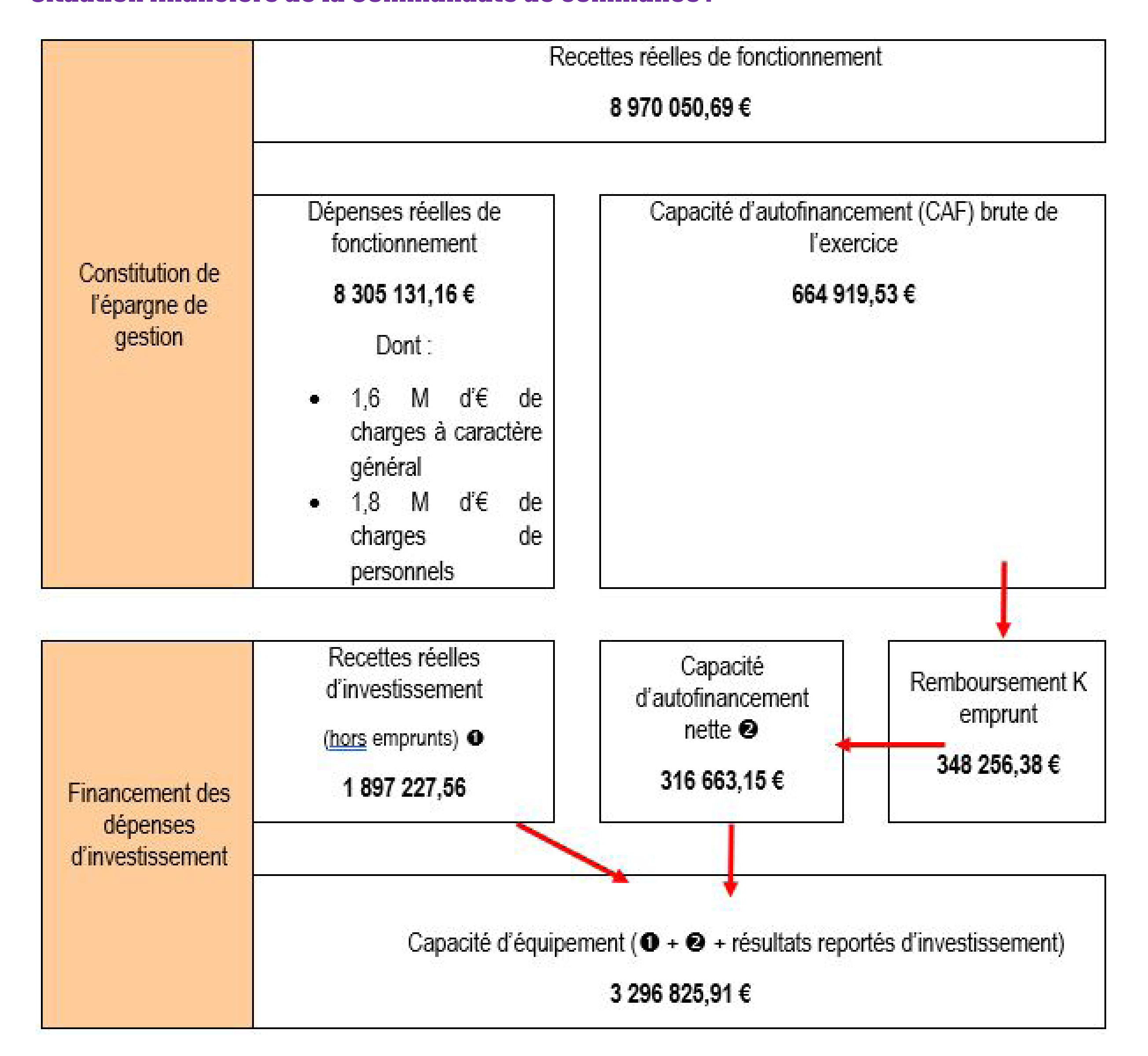
La principale dotation versée par l'État est la Dotation Globale de Fonctionnement. Depuis 2015, la Communauté de communes accuse une baisse de 311 476 €.



> Situation financière de la Communauté de communes :

La synthèse globale des budgets montre que la Communauté de communes dégage une capacité d'autofinancement nette de 316 663,15 €, des recettes d'investissement d'un montant de 1 897 227,56 €, et un excédent reporté de 1 082 935,20 €, ce qui permet de dégager une capacité d'équipement de 3 296 825,91 €. Ce montant a couvert la quasi-totalité des dépenses d'investissement d'un montant de 3 902 207,05 €. La Communauté de communes a utilisé 605 381,14 € d'excédent de fonctionnement pour financer ses investissements.

> Situation financière de la Communauté de communes :



La dette communautaire se répartit sur deux budgets (général et location). Le capital restant dû au 31 décembre 2021 est de : 1 944 012,79 €.

Le taux d'endettement de la Communauté de communes tous budgets confondus est de 4,38 % (annuités / recettes réelles de fonctionnement hors résultat reporté), et la capacité de désendettement est de 3 ans.

Ressources et Moyens

Mutualisation

> Montants versés aux communes en 2021 :

	Attribution de compensation (AC)	Dotation de Solidarité Communautaire (DSC)	Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)	Fonds de concours	TOTAL
Antigny	179 057	-	12 485	-	**191 542**
Bazoges-en-Pareds	25 181	5 960	11 320	-	**42 461**
Breuil-Barret	2 609	3 071	8 892	-	**14 572**
Cezais	991	1 518	2 993	15 268	**20 770**
La Chapelle-aux-Lys	- 6 874	5 536	2 292	34 044	**34 998**
La Châtaigneraie	290 389	-	28 002	-	**318 391**
Cheffois	35 233	4 761	10 292	17 996	**68 282**
Loge-Fougeureuse	- 10 135	8 168	3 595	-	**1 628**
Marillet	- 4 888	3 877	1 176	4 144	**4 309**
Menomblet	- 13 461	11 050	6 700	-	**4 289**
Mouilleron-St-Germain	447 896	-	16 288	-	**464 184**
St Hilaire-de-Voust	84 573	-	6 802	-	**91 375**
St Maurice-des-Noues	- 17 116	13 783	7 441	28 457	**32 565**
St Maurice-le-Girard	- 11 025	9 118	8 121	21 508	**27 722**
St Pierre-du-Chemin	34 856	6 787	16 078	-	**57 721**
St Sulpice-en-Pareds	- 8 033	6 673	3 757	15 468	**17 864**
La Tardière	72 442	6 251	18 926	-	**97 619**
Thouarsais-Bouildroux	- 16 299	13 447	7 924	-	**5 072**
Total	**1 085 398 €**	**100 000 €**	**173 084 €**	**136 885 €**	**1 495 366 €**



> En 2021, la Communauté de communes a voté le rapport quinquennal sur les Attributions de Compensation :

Le rapport quinquennal vise à dresser un bilan des 5 dernières années pour vérifier si l'évolution initiale des charges transférées reste cohérente avec les potentialités du territoire.

> Evolution du coût des compétences transférées

	Compétence « enfance »	Compétence « petite enfance »
Coût de la compétence au moment du transfert (a)	89 621	45 103
Compensation par les AC (b)	53 773	22 551
Reste à charge CC au moment du transfert (c = a - b)	35 848	22 552
Coût 2019 de la compétence transférée (d)	164 730	60 218
Compensation par les AC (e)	53 773	22 551
Reste à charge annuel de la CC en 2019 (f = d - e)	110 957	37 667
Evolution annuel du coût de la compétence (f - c)	**+ 75 109**	**+ 15 114**

> FPIC

Le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) consiste au plan national, à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.
Pour être bénéficiaire du FPIC, les ensembles intercommunaux doivent avoir un effort fiscal supérieur à en 2021 : 1
CCPLC : 1.210631.

Le Conseil communautaire a opté pour la répartition dérogatoire libre en conservant le mode de répartition de 2018 à savoir :
- Maintien de l'enveloppe des communes ;
- Variation de l'enveloppe appliquée sur la part communautaire soit (+18 092 €).

FPIC	2021
Enveloppe bloc local	486 348 €
Part communautaire	313 264 €
Part communale	173 084 €



Ressources et Moyens

> L'enveloppe 2021 des subventions État, a été répartie comme suit entre les communes et la Communauté de communes :

L'État demande aux EPCI de prioriser l'ensemble des dossiers du territoire éligibles à la DETR et à la DSIL par concertation en Conférence des Maires. Ces priorités ont été établies en faveur des communes les moins dotées par ces aides depuis 4 ans :

Communes	Projets	Montant HT du projet	Subvention attribuée
Antigny	Acquisition et réhabilitation d'un local commercial en centre bourg	60 000	**18 000**
Bazoges-en-Pareds	Mise en accessibilité du cimetière et démarche zéro phyto	53 413	**16 024**
Breuil-Barret	Rénovation de l'église	518 855	**155 657**
Cezais	Aménagement d'une zone de loisirs avec city park et mise aux normes du bloc sanitaire	39 200	**11 760**
La Châtaigneraie	Aménagement d'une voie douce au sud de l'espace de la gare	174 300	**69 720**
Cheffois	Mise en accessibilité de l'église	74 358	**22 307**
St Maurice-des-Noues	Réhabilitation du local technique	22 000	**6 600**
St Pierre-du-Chemin	Renforcement de l'attractivité du cœur de bourg avec la création de liaisons douces entre les commerces et les services, et aménagement du jardin du presbytère pour l'ouverture au public	347 386	**138 954**
La Tardière	Mise aux normes accessibilité et sécurité des vestiaires de foot	114 240	**34 272**
Thouarsais-Bouildroux	Travaux d'aménagement des cheminements doux – rue du centre	227 200	**90 880**
Commuanuté de communes	Mise en sécurité du site Domaine St Sauveur à Mouilleron-St-Germain	125 000	**37 500**
Total		**1 755 951 €**	**601 674 €**







> Les services mutualisés entre la Communauté de communes et les communes membres :

Afin d'optimiser les coûts, les compétences et les services rendus aux usagers, la Communauté de communes et ses communes membres ont mutualisé les services et prestations suivantes :

> Soutien en administration ou en animation au profit des communes :

Communes	Soutien accueil (heures)	Soutien finances (heures)		Soutien RH (heures)	Soutien Affaires générales (heures)	Soutien marchés (heures)	Soutien enfance (heures)	Total € 2021
	C	B	C	B	B	B	B	
Antigny	-	-	-	-	-	-	-	**-**
Bazoges-en-Pareds	45,5	-	23,58	-	-	3,5	-	**1 832**
Breuil-Barret	-	-	-	-	-	-	-	**-**
Cezais	-	-	-	-	-	1	-	**30**
La Chapelle-aux-Lys	631,77	17,25	38,32	0,75	2,5	-	-	**-**
La Châtaigneraie	-	-	-	-	-	-	-	**-**
Cheffois	-	-	-	-	-	-	-	**-**
Loge-Fougeureuse	703	-	85,49	-	-	-	-	**19 712.25**
Marillet	345,50	10	22,41	-	1,5	-	-	**9 542.75**
Menomblet	-	-	-	-	-	-	-	**-**
Mouilleron-St-Germain	-	-	-	-	-	5	-	**150**
St Hilaire-de-Voust	613,50	34	27,70	1,75	-	6	-	**17 282.50**
St Maurice-des-Noues	-	-	-	-	-	5	14	**570**
St Maurice-le-Girard	-	-	-	-	-	-	-	**-**
St Pierre-du-Chemin	-	-	-	-	-	-	-	**-**
St Sulpice-en-Pareds	-	-	-	-	-	2	-	**60**
La Tardière	-	-	-	-	-	-	-	**-**
Thouarsais-Bouildroux	-	-	-	-	-	-	-	**-**
Total	**2 339.27**	**61.25**	**198**	**2.5**	**4**	**22.5**	**14**	**49 179.50 €**







Ressources et Moyens

> Prestations techniques mutualisées :

- Informatique : acquisition et maintenance du matériel et des logiciels métiers.
- Marquage routier : intervention des agents techniques de la Communauté de communes avec le soutien des agents communaux, mutualisation des achats de fournitures.

Communes	Heures d'intervention	Kg peinture blanche	Kg peinture couleur	Kg microbilles	Total € 2021
Antigny	9,50	70	12	4	**872,61**
Bazoges-en-Pareds	13,00	100	7	1	**1 147,91**
Breuil-Barret	6,50	75	-	4	**694,95**
Cezais	-	-	-	-	**-**
La Chapelle-aux-Lys	3,50	40	5	4	**399,15**
La Châtaigneraie	21,50	200	8,50	19	**2 108,03**
Cheffois	5,50	50	-	3	**518,9**
Loge-Fougeureuse	3,00	3	60	-	**1,5**
Marillet	0,50	3	-	-	**46,71**
Menomblet	14,00	145	-	7	**1 403,25**
Mouilleron-St-Germain	10,50	115	-	8	**1 079,95**
St Hilaire-de-Voust	3,00	10	-	-	**217,7**
St Maurice-des-Noues	4,50	52,5	-	1	**487,6**
St Maurice-le-Girard	13,50	183	5	15	**1 621,96**
St Pierre-du-Chemin	10,00	125	2	12	**1 148,56**
St Sulpice-en-Pareds	6,50	55	12	1	**663,66**
La Tardière	7,50	80	2	5	**784,56**
Thouarsais-Bouildroux	13,00	250	5	9	**1 948,35**
Total	**145,50**	**1613,50**	**58,50**	**94,50**	**15 599,88**







> Les bâtiments et matériels mutualisés :

- Les broyeurs à végétaux,
- Le minibus,
- Le logement du Domaine St Sauveur,
- La salle des Silènes,
- Les salles communales.

Communes	Broyeur Rabaud (gros) 40€/H	Broyeur Saelen (petit) 20€/H	Minibus (0,41 €/km (carburant)	Logement DSS	Salle des Silènes	Salles communales	Total € 2021
Antigny	-	22,3 h	-	--	-	-	446
Bazoges-en-Pareds	-	16 h	-	630 €	-	-	950
Breuil-Barret	-	4,10 h	-	-	-	-	82
Cezais	-	-	-	-	-	-	-
La Chapelle-aux-Lys	-	-	-	-	-	-	-
La Châtaigneraie	37,83 h	-	16,40	-	-	-	1 530
Cheffois	28,73 h	-	-	-	-	-	1 1 49
Loge-Fougeureuse	-	-	-	-	-	-	-
Marillet	-	-	-	-	-	-	-
Menomblet	-	-	-	-	-	-	-
Mouilleron-St-Germain	-	-	-	-	-	-	-
St Hilaire-de-Voust	-	-	16,40	-	-	-	16
St Maurice-des-Noues	12,90 h	-	-	-	-	-	516
St Maurice-le-Girard	-	3,90 h	-	-	-	-	78
St Pierre-du-Chemin	-	-	-	-	-	-	-
St Sulpice-en-Pareds	-	-	-	-	-	-	-
La Tardière	-	5,70 h	-	-	-	-	114
Thouarsais-Bouildroux	-	-	-	-	-	-	-
Total	**79,46 h**	**52 h**	**32.80 €**	**630 €**			**4 881 €**

> Service mutualisé avec les Communautés de communes voisines : instruction des droits du sol

	Certificat d'urbanisme préopérationnel	Déclaration préalable	Permis de construire	Permis d'aménager	Permis de démolir	Total
2020	33	287	137	6	4	467
2021	26	390	164	8	11	599





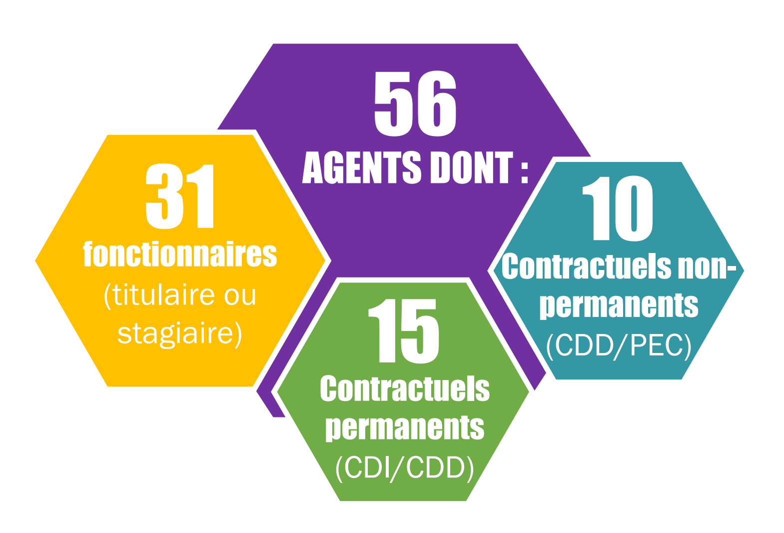


Ressources et Moyens

Ressources Humaines

> État des effectifs

Avec une équipe de 56 agents, soit 45 ETP, La Communauté de communes répond aux missions permanentes ou saisonnières. Elle a mis en place un plan de continuation de l'activité (PCA) assorti de télétravail pendant la crise sanitaire.





> Le rapport social unique

Le rapport social unique a été établi conforment aux obligations légales pour la première fois en septembre 2021. Aussi, le plan de continuation de l'activité (PCA), a été actualisé pour répondre aux différentes périodes d'urgence sanitaire (gestions des ERP, télétravail, ...).

> Document unique d'évaluation des risques professionnels

La Communauté de communes est dans l'obligation de possèder un document unique relatif à l'évaluation des risuqes pour la santé et la sécurité des agents. Une mission d'accompagnement pour la refonte du document unique d'évalutation des risques professionnelles a donc été confiée au centre de gestion de la fonction publique de Vendée en avril 2021. Ce document sera composé de deux axes : l'évaluation des risques et la mise en oeuvre d'action de prévention.

> Activités du Comité technique et CHSCT

Au vu des effectifs (plus de 50 ETP), un comité technique ainsi qu'un CHSCT ont été crées. Les représentants du personnel ont été élus le 21 juin. Les séances d'installation du Comité Technique (CT) et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) ont eu lieu le mercredi 1er décembre 2021 en présence des représentants de l'établissement et du personnel (titulaires et suppléants).

Les principaux sujets prioritaires des deux instances sont :

- les risques professionnels avec la mise-à-jour du Document Unique (CHSCT)
- l'étude sur la mise-en-œuvre du télétravail (CT)
- l'approbation du règlement intérieur de la Communauté de communes du Pays de la Châtaigneraie

> Organigramme

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL DES SERVICES

1er semestre 2022

Total avant modification	65 agents	44.6 ETP
Ajout ETP annuel	5 agents	+ 4.9 ETP
Retrait ETP annuel	1 agent	- 0.2 ETP
Total après modification	69 agents	49.3 ETP

PRÉSIDENT :
Valentin JOSSE

Assistant du Président :
1 agent [1 ETP]

- 19 agents - 14 ETP
- 1 agent +1.2 ETP
- - 0.2 ETP

Communication : chargé de communication 1 agent [1 ETP]
Affaires générales : responsable des affaires générales 1 agent [1 ETP]
- Accueil 1 agent d'accueil - secrétariat [1 ETP]

Finances - Ressources humaines - Mutualisation : 1 responsable [+1 ETP]
- Finances comptables 2 agents [2 ETP]
- Ressources humaines responsable 1 agent [1 ETP]
  assistant RH [- 0.2 ETP]
- Mutualisation référents communaux 3 agents [1.6 ETP] [+0.2 ETP]

Commande publique - Ingénierie : responsable 1 agent
Moyens généraux : responsable 1 agent [1 ETP]
- Assistant 1 agent [0.4 ETP]

Services techniques : chef d'équipe 1 agent [1 ETP]
- Agents techniques 3 agents [3 ETP]
- Agents de nettoyage 3 agents [1 ETP]

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES
1 agent [1 ETP]

3 agents
3 ETP

- 4 agents - 4 ETP
- +0.5 ETP

Aménagement économique - Foncier - Coopération institutionnelle
Économie : développeur économique 1 agent [1 ETP]
- Secrétariat [+0.5 ETP]

Tourisme : développeur touristique 1 agent [1 ETP]
- Accueil - promotion 1 agent [1 ETP]
- Accueil saisonnier 1 agent [0.2 ETP]

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
1 agent [1 ETP]

- 3 agents - 3.5 ETP
- 1 agent +0.5 ETP

Mobilité - GEMAPI : [0.1 ETP]
Urbanisme - Habitat : responsable 1 agent [0.5 ETP]
- Assistant 1 agent [+0.5 ETP]

Environnement - Agriculture : [0.2 ETP]
- Chargé de mission 1 agent [1 ETP]

Assainissement non collectif : [0.2 ETP]
- Agents techniques 2 agents [2 ETP]

- 6 agents - 5.2 ETP
- 3 agents +2.7 ETP

Santé - Social : coordinatrice 1 agent [1 ETP]
Pôles santé : référent secrétariat médical [+0.2 ETP]
- Secrétaires médicales 2 agents [1.4 ETP] 1 agent [+0.7 ETP]

France services : responsable 1 agent [0.5 ETP]
- France services agent d'accueil 1 agent [0.8 ETP] 1 agent [+0.8 ETP]
- Conseiller numérique 1 agent [1 ETP]

Insertion - Emploi : responsable [0.5 ETP]
- Chargé emploi 1 agent ETP [+1 ETP]

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
1 agent [1 ETP]

- 28 agents - 14.2 ETP

Petite-Enfance - Enfance-Jeunesse : responsable 1 agent [1 ETP]
- RPE animateur 1 agent [1 ETP]
- Laguépie - Activ'ados animateurs 3 agents [1.6 ETP]
- Saisonnier Laguépie - Activ'ados animateurs 4 agents [0.9 ETP]
- Agent de restauration 1 agent [0.2 ETP]

Culture - Musique - Réseau des bibliothèques : responsable 1 agent [1 ETP]
- Ecole de musique professeur 7 agents [2.6 ETP]
- Réseau des bibliothèques coordinatrice 1 agent [1 ETP] - animateur 1 agent [0.6 ETP]

Sport - Loisirs - Associations : responsable 1 agent [1 ETP]
- Piscine - prévention routière animateur 1 agent [1 ETP]
- Piscine - Domaine-Saint-Sauveur 1 agent [1 ETP]
- Saisonnier agent accueil et entretien 1 agent [0.5 ETP]
- Saisonniers BNSSA 2 agents [0.2 ETP]
- Saisonniers DSS 3 agents [0.6 ETP]

> Partenaires



Contribution :
8 214 €





Ressources et Moyens

Équipements

Parc des véhicules terrestres à moteur	
Véhicule 5 places	3
Véhicule utilitaire 2 ou 3 places	5
Minibus	1
Camion benne	1
Total	**10**

Parc immobilier		Surfaces bâties
Administratif et technique	Maison de Pays	598 m²
	Office de Tourisme	177 m²
	La Taillée	262 m²
	Trésorerie	217 m²
	Centre de services	349 m²
	Atelier	515 m²
	Vendéthèque	60 m²
Sportif et de loisirs	Domaine Saint Sauveur	1 881 m²
	Piscine	1 970 m²
	Salle de gymnastique	1 435 m²
	Terrain de football	358 m²
	Salle des silènes	1 300 m²
Santé et social	4 Pôles santé	1 365 m²
	Logement des internes	131 m²
	Multiaccueil	387 m²
	Laguépie	240 m²
Economique	16 ZAE	-
	Pepinière d'entreprises	867 m²
	2 bâtiments relais	930 m²
	Centre de services (6 locatifs)	649 m²
Total		**13 651 m²**

> Géomatique

Par délibération du 28 octobre 2021, la Communauté de communes a adhéré au groupement de commande pour la mise en place du Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) destiné à repérer avec précision l'ensemble des réseaux, pour la gestion des droits de propriétés y afférants pour 5 ans jusqu'à leur cession à GéoVendée :

Nature	Estimation	Critère
Acquisition du PCRS image	10 500 € HT	1,05 % du coût global (critère : nombre de parcelles)
Copropriété des images (5 ans)	7 500 € HT	1,55 % du coût global

> Partenaires



Commande publique et ingénierie

> Rétrospective 2021 :

Tous objets confondus, les consultations ont représenté un montant de 531 736.43 € HT sachant que de nombreux achats sont réalisés via des procédures sans publicité ni mise en concurrence.

- 18 actes d'engagement
  - 7 en matière de travaux
  - 6 en matière de fournitures et services
  - 5 en matière de prestations intellectuelles
- Seuil de procédure :
  - 6 procédures entre 25 000 € HT et 40 000 € HT
  - 5 procédures supérieures à 40 000 € HT

> Partenaires









Développement et Rayonnement

Industrie, artisanat, commerce

> Aménagement

> Livraison de 3 zones d'activités économiques



- Les ZAE « Les Croisées » à Mouilleron-St-Germain (2,85 ha cessibles), « Les Pinières 3 » à St Hilaire-de-Voust (1,76 ha cessibles) et la ZAE « La Levraudière 2 – tranche 1 » à Antigny (2,90 ha cessibles) ont été livrées en 2021.

> Commercialisation

> Des prix de vente de terrains différenciés

Afin de favoriser le développement équitable de ses zones d'activités, la Communauté de communes a souhaité mettre en place une politique tarifaire cohérente, entre 7 et 12 € HT. Plusieurs critères ont été pris en compte :

- les polarités définies par le SCoT Sud-Est Vendée ;
- les fréquences de passages routiers ;
- la visibilité depuis une route à grand passage ;
- le niveau de viabilisation sur la zone d'activité (gaz, assainissement collectif, ...) ;
- la qualité des sols (fondation).

> Foncier : vente de terrains

- La Communauté de communes a vendu à la SAS CHARAL une parcelle de 2 699 m² contiguë à la place de Marigny (La Châtaigneraie) pour que l'entreprise y implante un parking destiné aux véhicules de ses salariés.
- La zone d'activité d'une surface cessible de 136 722 m² est divisée en plusieurs tranches. La tranche 1 est pratiquement toute réservée avec : la vente de parcelles aux entreprises : TG Tech Services, Planete ENR et Cabl'Inov.

> Une ouverture envisagée au 1er septembre 2022 place de la République à La Châtaigneraie

Les travaux de la tranche 2 sont en cours et la livraison du bâtiment devrait avoir lieu en été 2022. En plus des 2 commerces existants, 5 nouvelles cellules commerciales de 74 à 104 m² vont être créées. À ce jour, 4 cellules sont déjà pré-réservées.

> Actions économiques

> Prolongation du classement Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) jusqu'au 31 décembre 2023

Créées par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire du 4 février 1995, les zones de revitalisation rurale (ZRR) favorisent le développement des territoires ruraux, par des aides fiscales et sociales.

> PCAT : 2 nouveaux programmes d'aides économiques

- **Communication :** la Communauté de communes soutient les entreprises de 10 salariés maximun dans leur promotion (site internet, clip, reportage photographique, et signalétique ...) ;
- **Investissements immobiliers :** les entreprises industrielles d'au moins 30 salariés et générant un CA d'au moins 5 M d'€ HT peuvent, sous conditions (création d'emploi, développement éco-responsable, économie circulaire, ...) obtenir une avance remboursable de 500 000 € maximum à taux nul. Ce dispositif est complémentaire à l'avance de 45 000 € maximum déjà ouverte aux autres entreprises.

  La société DOVIRIS (ex EGT) pour son activité de fabrication de serres de jardin, a pu bénéficier de ce prêt à hauteur de 250 000 € pour agrandir ses entrepôts de 3 800 m² supplémentaires. Un exemple d'activité en circuit court avec des produits 100 % Pays de La Châtaigneraie.

> Des aides financières pour une centaine d'entreprises

Le territoire a accueilli l'installation de nouveaux entrepreneurs :

- 13 créations

- 7 reprises



D'autres entreprises ont bénéficiés d'un soutien à la modernisation de leurs locaux, à leur communication, et aux loyers :

- 38 259 € d'aides attribuées à 73 entreprises
- 8 700 € pour 6 dossiers d'aides à la location

> Inauguration de la salle de fitness : Le Spot

La salle de fitness a ouvert ses portes le samedi 11 septembre 2021, dans une ancienne friche commerciale achetée et réhabilitée par la Communauté de communes. Le montant de cette opération s'est élevé à 275 000 € HT financé à hauteur de 100 000 € par l'État (DSIL), de 120 000 € par le Département (Contrat Vendée Territoire). Un bail a été conclu pour une durée de 9 ans.

> Territoire d'Industrie

- Suite au lancement par l'État en 2018 du dispositif « Territoire d'industrie », la Communauté de communes a ratifié un protocole d'accord avec les Communautés de communes de Vendée Sèvre Autise, Pays de Fontenay-Vendée, de Pouzauges, des Herbiers, de Mortagne, avec l'État, la Région et la Caisse des dépôts.
- Les thématiques : le parcours résidentiel des salariés, les projets immobiliers pour des bâtiments économes et/ou intelligents, la création de formations innovantes, la requalification de zones et de friches, la mobilité et la simplification des procédures (foncier, immobilier, ...).



> Opération « Vos achats sont leurs emplois » : 10 € par foyer

Afin de permettre aux 85 commerçants participants de bénéficier des chèques non retournés, la Communauté de communes a décidé de prolonger leur durée d'utilisation jusqu'au 30 septembre 2021. Une opportunité pour les restaurants, cafés ... qui ont réouvert en intérieur le 9 juin 2021. Bilan de l'opération : 10 064 chèques retournés sur les 12 500 distribués, soit plus de 100 000 € au profit du commerce local.

> Emploi

> Des formations organisées localement : 100 % de réussite

- La CCI Vendée et la CMA Vendée, en collaboration avec la Communauté de communes, ont proposé des formations aux chefs d'entreprises sur différents thèmes : sécurité, bureautique, management, outils numériques.
- La Communauté de communes a organisé avec la Mission Locale une action de formation dispensée par 'Institut de Soudure Industrie de Niort durant 10 semaines de juillet à septembre 2021. Merci à l'entreprise CHARRIER TP qui a bien voulu mettre à disposition une partie de son atelier à Antigny. Les 6 stagiaires ont tous décroché un emploi de soudeur au sein de deux entreprises du territoire : CMB (La Tardière) et SVC – ODS (Cheffois).

Partenaires







Contribution : 1 120 €





FISAC Contribution : 51 2614 € (2019-2021)



Contribution : 14 991 €

Développement et Rayonnement

Tourisme et Loisirs

> Un soutien financier aux acteurs

> Une nouvelle aide pour inciter à la montée en gamme des hébergements
L'étude menée gratuitement en 2019 par Vendée Expansion sur l'hébergement touristique marchand du territoire a mis en évidence l'opportunité de favoriser la montée en gamme des hébergements existants : nombre d'étoiles, accueil vélo, handicap, ... La Communauté de communes participe, depuis 2021, à la prise en charge des coûts de labellisation. En 2021, deux structures ont été accompagnées dans leur projet de labellisation.

> Les actions du Service Public touristique Administratif (SPA)

> Création d'une 4ème carte valorisant les sites touristiques du territoire
L'Office du tourisme propose gratuitement aux touristes et habitants une nouvelle carte dédiée aux sites incontournables du Pays de La Châtaigneraie, venant ainsi étoffer l'offre des cartes déjà existantes : « épiceries et boulangeries », « bars et restaurants » et « producteurs locaux ».

> Mise en œuvre de l'opération « Vacances et plaisirs du goût au Pays de La Châtaigneraie »
La Communauté de communes a lancé l'opération « Vacances et plaisirs du goût au Pays de La Châtaigneraie ». Un chèque-cadeau de 20 € a été remis à chaque famille se présentant à l'Office de Tourisme les week-ends de juillet et d'août. Ce sont au total 60 chèques d'une valeur de 20 € qui ont été utilisés dans les restaurants du territoire.

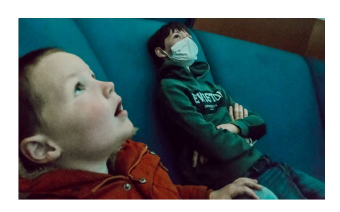
> Création d'un séjour sur le chemin des châtaignes
Ce sentier intercommunal de 80 kilomètres, traversant 12 communes, a été balisé et numérisé par les bénévoles de l'Office de Tourisme du Pays de La Châtaigneraie. A cette occasion, un séjour sur de 4 jours a été mis en ligne sur le site internet www.sudvendeetourisme.com.

> Gratuité du service de billetterie pour les associations
À partir du 1er janvier 2022, l'Office de Tourisme assure gratuitement et sur demande la vente des billets lors d'évènements organisés par les associations locales.

> Fête de la châtaigne : le 16 et 17 octobre 2021
La Communauté de communes associée avec la CMA Vendée, le CPIE Sèvre et Bocage et l'association L'Escapade du Breuil-Barret ont conjugué leurs efforts pour promouvoir la châtaigne. 21 artisans du goût (charcutiers, traiteurs, boulangeries, ...) ont répondu présents pour cette action.

> Tourisme : accueil de blogueurs au Pays de La Châtaigneraie
Afin de communiquer différemment sur l'offre touristique et d'attirer une clientèle plus jeune à la recherche de destinations « nature », la Communauté de communes a accueilli deux blogueurs les week-ends du 22 au 24 mai et du 10 au 12 juillet 2021.

Ils ont pu visiter 3 sites phares : le donjon et jardin d'inspiration médiévale à Bazoges-en-Pareds, la Maison Clemenceau à Mouilleron-St-Germain ou encore le planétarium de la Chapelle-aux-Lys. Des activités de plein air ont aussi fait partie du voyage : randonnée, parcours Baludik et balade guidée à vélo.







> 3470 demandes auprès de l'Office de tourisme en 2021 (mail, guichet, téléphone, ...) ;
> **863 personnes** présentes au cours des 7 balades à thèmes (+ 21.8 % /2020)
> **27 056 € de taxe de séjour** perçus en 2021

> Commercialisation des séjours pour les groupes scolaires au travers de la marque « Bocage des Enfants »
Le SPA touristique s'est associé à l'Office de Tourisme du Bocage Bressuirais, en fin d'année 2021, pour intégrer au catalogue 2022 du « Bocage des enfants » les sites de visites suivants : le Donjon de Bazoges-en-Pareds, le planétarium de la Chapelle-aux-Lys et le Musée National Clemenceau-De Lattre à Mouilleron-St-Germain.
Cette action permettra ainsi d'augmenter le nombre de visiteurs dans les sites et d'améliorer la visibilité du Pays de La Châtaigneraie.

Partenaires









Contribution :
29 191 €

Aménagement de l'espace

> Agriculture

> Soutien aux agriculteurs avec les PCAT
En 2021, 6 dossiers ont été instruits pour un montant total de 8 347.50 €, soit une baisse de 36 % par rapport à 2020 qui s'explique par une baisse du nombre de dossier déposé.

> Visites de ferme
L'Office de Tourisme, en partenariat avec les Jeunes Agriculteurs du territoire et la Chambre d'Agriculture de la Vendée, a programmé 7 visites de fermes, en juillet et en août. Elles ont rassemblé 146 personnes.

Partenaires







Contribution :
1 000 €

Aménagement et Environnement

Aménagement de l'espace

> Urbanisme

> Plan Local d'Urbanisme intercommunal : du PADD à la ventilation des objectifs chiffrés

- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUi a été présenté aux personnes publiques associées (PPA) avant d'être débattu en Conseil communautaire, le 18 février 2021.
- Sur la base des enjeux identifiés par le diagnostic, le PADD a défini les grandes orientations d'aménagement du territoire que la Communauté de communes souhaite suivre, notamment en fixant, sur une période de 10 ans, des objectifs chiffrés de modération de la consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Aussi, le Conseil communautaire du 16 septembre a validé le scénario de ventilation de ces objectifs afin de les territorialiser à l'échelle de chaque commune, en matière de production de logements (760), de logements vacants (47) et de besoins fonciers à vocation résidentielle en extension (16,3 ha).

> Instruction ADS

> Habitat : reprise de la construction et inflation des aides habitat

L'année 2021 a été marquée par un rebond de la construction et des ventes immobilières. On constate également une volonté des particuliers d'améliorer leurs logements, conséquence du confinement et de la progression du télétravail mais aussi des aides publiques pour la rénovation énergétique.

Instruction ADS	Total	Ecart (N/N-1)
2019	398	+ 10 %
2020	467	+ 17 %
2021	599	+ 28 %



La Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie a pu constater cette tendance à travers ses aides habitat qui retourve un niveau comparable à 2017 : 102 714 € d'aides accordées.

Logements et actions sociales

> Guichet unique / Opération Programmée d'amélioration de l'habitat

Le Conseil communautaire du mois de décembre a approuvé le principe de mise en oeuvre d'un guichet unique, et d'Opération Programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH). L'OPAH permettant notamment de résoudre certaines problématiques locales telles que :

- La réhabilitation des logements vacants ;
- La rénovation énergétique des logements les plus anciens ;
- L'amélioration de l'offre en petits logements (T1 et T2).

Partenaires



Fonds de solidarité logement
Contribution :
3 998.50 €



Contribution :
200 €



ADS
Contribution :
49 503 €



SCOT LEADER
Contribution :
28 087 €

Amélioration de l'environnement

> Validation de la stratégie et des objectifs du PCAET

Les résultats du diagnostic territorial réalisé en 2019 et de la concertation avec les acteurs du territoire ont donné lieu (en prenant en compte les objectifs nationaux, régionaux et locaux) à l'élaboration de la stratégie « Climat-Air-Energie » de la Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie, qui a été approuvée en septembre 2021.

	Thématique	Objectif
Bilan énergétique	Réduction des consommations énergétiques	-22% en 2030 -47% en 2050
	Production d'énergies renouvelables	+280% en 2030 +510% en 2050
Bilan carbone	Réduction des émissions de gaz à effet de serre	-21% en 2030 -34% en 2050
	Captation carbone	+60% en 2030 +140% en 2050
Qualité de l'air	Réduction des émissions de dioxyde de souffre (SO_2)	-44% en 2030 -94% en 2050
	Réduction des émissions d'oxydes d'azote (NOx)	-13% en 2030 -31% en 2050
	Réduction des émissions de particule fines ($PM_{2,5}$)	-12% en 2030 -21% en 2050
	Réduction des émissions de particules très fines (PM_{10})	-31% en 2030 -56% en 2050
	Réduction des émissions d'ammoniac (NH_3)	-3% en 2030 -9% en 2050
	Réduction des émissions de composés organiques volatiles (COV_{NM})	-14% en 2030 -29% en 2050

Les principaux leviers d'action du territoire :

- *Axe 1 : Un territoire préservé qui s'adapte face au changement climatique*
- *Axe 2 : Un territoire sobre et exemplaire*
- *Axe 3 : Un territoire de proximité qui valorise ses ressources*
- *Axe 4 : Un territoire tourné vers une évolution écologique et favorable à la santé*

> Gestion de l'eau

- Le Conseil communautaire a fixé le produit 2021 de la taxe GEMAPI à 200 050 € correspondant à 12 € par habitant (pop. DGF) intégrés à la taxe foncière et à la CFE.
- Au 1er novembre, la Communauté de communes a adhéré à l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) de la Sèvre Nantaise gestionnaire des milieux aquatiques sur une petite partie du Breuil-Barret, de Menomblet et de Saint Pierre-du-Chemin.
- Le Point Info Eau, financé par la Communauté de communes et par l'AELB, a été reconduit avec le CPIE Sèvre et Bocage pour une durée d'un an. Il permet de répondre à 12 sollicitations relatives aux cours d'eau, aux plans d'eau, aux haies en bord de cours d'eau, aux prairies humides, à la gestion des eaux pluviales, etc.

> Assainissement non collectif

> Aide financière pour la mise aux normes du système d'assainissement non collectif

2019	50 dossiers instruits	270 235 € attribués
2020	74 dossiers instruits	209 086 € attribués
2021	86 dossiers instruits	270 235 € attribués

Partenaires



GEMAPI
Contribution :
28 718 €

CLE du SAGE du Lay

GEMAPI
Contribution :
540 €



GEMAPI
Contribution :
6 162 €





Diagnostic, conseil et assurance
Contribution Polleniz :
2 882 €

GDON (subvention) :
49 000 €

SmVSA
SYNDICAT MIXTE
VENDÉE SÈVRE AUTIZES

GEMAPI
Contribution :
102 190 €



Point
Info
EAU

Contribution :
3 250 €

Aménagement et Environnement

> Valorisation des paysages et des châtaigniers à fruits

> Signature de la charte de l'arbre
La Communauté de communes a adopté le 28 octobre, la Déclaration des Droits de l'Arbre, constituée par l'association A.R.B.R.E.S. Elle vise à redéfinir le statut de l'arbre d'un point de vue législatif, afin notamment de prendre en considération la nécessité de maintenir et préserver ces derniers.

> Plantation d'arbres fruitiers
Un projet de plantation d'arbres fruitiers a été lancé en 2021 dans le but de promouvoir l'arbre fruitier en tant qu'élément structurant du paysage bocager. La première étape de ce projet, la mise en place de la pépinière, s'est déroulée en janvier 2021 à l'ESAT de la Largère où 500 porte-greffes ont été plantés. A terme, ce sont 500 fruitiers (pommiers, poiriers, châtaigniers) qui seront plantés dans les communes du Pays de La Chataigneraie dans le cadre de leurs projets d'aménagement.

> Préservation du bocage : jeu concours photo
Du 1er juillet au 31 août, un concours photo a été organisé sur le thème des paysages bocagers pour sensibiliser les administrés du territoire à la préservation des haies. Les 3 gagnants ont reçu un bon d'achat offert par les Pépinières Ripaud, l'ensemble des participants se sont également vu remettre un plant par l'entreprise.



> Préservation et valorisation des haies bocagères :

- En 2021, 20 dossiers de PCAT « plantation de haies » ont été accompagnés, soit le double de 2020, pour un total de 2 317 métres linéaires.
- Un groupe de travail mène une réflexion plus large sur la valorisation des haies (plan de gestion durable, diagnostic de ruissellement de surface et plantation de fruitiers d'origine locale).



> Programme alimentaire territorial : un pré-diagnostic réalisé
Le CPIE Sèvre et Bocage a réalisé un pré-diagnostic des systèmes alimentaires locaux sur le territoire. Par rapport aux besoins alimentaires du territoire, un certain nombre de productions agricoles sont soit excédentaires (volailles, lapins, œufs, ...), soit déficitaires (la viande ovine, les fruits, les légumes et légumineuses). Il est nécessaire d'accompagner la mutation vers les circuits-courts et la promotion de produits locaux en sensibilisant les différents publics (jeunes, parents, séniors, etc.).

Partenaires







Qualité de Vie

Enseignement

> Interventions en milieu scolaire

> Éveil musical à l'école Elie de Sayvre (La Châtaigneraie)
La Communauté de communes a signé une convention avec le CFMI (Centre de Formation des Musiciens Intervenants) de Poitiers, afin de financer la présence d'un élève-stagiaire en seconde année de DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant), dans 4 classes de l'école Elie de Sayvre. Celles-ci ont bénéficié d'une séance d'une heure d'éveil musical par semaine, de mi-novembre 2021 à mi-juin 2022.

L'École de Musique Intercommunale
> 82 élèves inscrits (+18.3%/2020)
> 52 % des élèves ont moins de 18 ans
> 79 % des élèves viennent du Pays de La Châtaigneraie
> 7 professeurs de musique
> 11 disciplines enseignées (nouveauté 2021 : Ukulélé)
> Ateliers pratiques (jazz, chorale, orchestre,...)

> Réalisation de deux projets pédagogiques en 2021
- Vendredi 2 juillet 2021, à l'Auditorium de la Vendéthèque, à la Châtaigneraie : soirée de lecture-musicale sur le thème de la Nature, avec les équipes de la Vendéthèque.
- Samedi 16 octobre 2021, à l'extérieur de la salle Félix Lionnet, à la Châtaigneraie : concert pour l'inauguration du Chemin des Peintres par la Commune de La Châtaigneraie.

> Interventions de l'association les Bêcheurs d'Étoiles dans les écoles primaires
Le service Culture a financé 2 séries de 24 interventions, soit 5 280 €, dans les écoles primaires du territoire en février et juin 2021, autour d'un projet de découverte de l'astronomie, nommé « un Jardin pour l'univers ». 500 enfants ont donc pu acquérir des connaissances sur les nuages, les cratères de la Lune, les changements de lumière selon les saisons ou encore la vie des insectes et des oiseaux.

> Éducation routière

> Séances dans les écoles et collèges
Pour l'année 2020/2021, sur la période de novembre à mars, 20 écoles soit 840 élèves du niveau CP au CM2 ont bénéficié des interventions d'un éducateur Prévention Routière. Les deux meilleurs élèves du niveau CM2 (1 garçon et 1 fille) de chaque école ont été sélectionnés pour participer à la finale communautaire du Pays de La Châtaigneraie.

Chaque année, l'éducateur Prévention Routière travaille en collaboration avec les collèges « Pierre Mendès France » et « Saint Joseph » de La Châtaigneraie au profit de 240 élèves en classe de 5ème (séances théoriques).

Sport, loisirs, associations

> Sport

> Réouverture de la piscine le 17 mai 2021 après 7 mois de travaux
La réhabilitation de la piscine, débutée le 1er septembre 2020 pour un montant de 965 500 € HT (études et travaux), s'est achevé en avril 2021. Les usagers et les écoles ont ainsi inauguré les nouveaux bassins en résine, le pentagliss, les banquettes à bulles ainsi que le nouveau passage abrité jusqu'aux vestiaires. L'inauguration de l'équipement s'est déroulée le 11 juillet à l'occasion d'une compétition du Club Nautique du Pays de La Châtaigneraie.



Pôle Qualité de Vie

> Fréquentation des équipements communautaires

L'accès aux équipements sportifs a été restreint du fait de la pandémie.



- Piscine intercommunale

Année	2019	2020	2021
Nombre d'entrées	19 271	3 947	10 894



- Terrain de foot synthétique

Année sportive	2019/2020	2020/2021
Nombre d'heures	101,75	679,75

- Salle de Gymnastique

Année sportive	2019/2020	2020/2021
Nombre d'heures	504.25	1 180.25



> Convention de partenariat « Vendée, Terre de Sport »

La Communauté de communes a signé le 11 juillet une convention de partenariat « Vendée, Terre de Sport » avec le CDOS 85 pour agir en faveur de l'activité physique pour tous. Plusieurs actions seront organisées d'ici les Jeux Olympiques de 2024.

> Permanences de la Maison Sport Santé à La Châtaigneraie



Depuis octobre 2021, les habitants du Pays de La Châtaigneraie, jeunes ou âgés, disposant d'une prescription médicale ou souhaitant reprendre une activité physique, peuvent rencontrer un éducateur sportif « APA » (activité physique adaptée) du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Vendée pour réaliser un bilan de condition physique, être dirigés vers une structure sportive avec créneau adapté ou suivre 6 séances d'activité physique « douce ». Ce dispositif compte déjà une douzaine de bénéficiaires. L'éducateur est présent tous les mardis de 10H00 à 13H00 à la salle Les Silènes, avenue Clémenceau.

> Associations

> Soutien matériel aux associations avec l'opération « Vendée double cœur »

La Communauté de communes s'est engagée auprès du Département de la Vendée dans le dispositif de soutien des associations par une dotation en matériels structurants dans le cadre du plan départemental de soutien au bénévolat « Vendée Double Cœur ». Après sondage des Communes, le choix s'est orienté vers l'obtention de vidéoprojecteur, praticable extérieur, sonorisation, barnums, etc., pour une valeur totale de près de 30 000 €. La livraison des premiers équipements est prévue à partir du 1er semestre 2022. Ils seront alors mis gratuitement à disposition des associations du Pays de La Châtaigneraie.



> Un soutien aux associations

Des rencontres se sont déroulées en juin entre la Communauté de communes et les associations sportives du territoire dans le but de diagnostiquer leurs besoins et leurs attentes pour la rentrée prochaine en cette sortie de confinement. Depuis le 1er janvier 2022, le matériel communautaire de vidéo-projection, de sonorisation et d'éclairage scénique est gratuitement mis à disposition des associations et entreprises du Pays de La Châtaigneraie, comme il l'était pour les communes.

Petite Enfance, Enfance, Jeunesse



> RAMIPE
Le territoire dénombre en 2021, avec 101 assistantes maternelles dont 94 en activité et 4 Maisons d'assistantes maternelles.

> Journal du RAMIPE
Afin de soutenir les professionnels, que sont notamment les assistantes maternelles, et pour répondre aux questions pratiques des familles du territoire, le groupe de travail du Relais d'Assistantes Maternelles et d'Information Petite Enfance (RAMIPE) a travaillé sur un journal semestriel, sorti en juin, permettant de trouver les informations juridiques, pratiques et fonctionnelles relatives aux modes de garde, d'activités et animations proposées sur le territoire.

L'activité du RAMIPE en chiffres
> 184 rendez-vous individuels avec l'animatrice du réseau :
- 127 familles
- 57 assistantes maternelles

> 37 matinées d'éveils au cours des quelles 122 enfants ont été accueillis et 34 assistantes maternelles

> Le RAMIPE devient RPE
Les Relais Assistants Maternels (RAM) sont devenus les RPE (Relais Petite Enfance) suite à l'ordonnance relative aux services aux familles parue le 19 mai 2021. Les missions qui leur sont attribuées sont les suivantes :
- informer les candidats potentiels à la profession d'assistant maternel ;
- offrir aux professionnels (assistants maternels et gardes d'enfants) un cadre d'échange sur les pratiques professionnelles et de conseils ;
- faciliter l'accès à la formation continue ;
- accompagner les assistants maternels dans l'accomplissement de leur démarche d'inscription, d'information et de renseignement des disponibilités sur le site monenfant.fr ;
- informer les parents des modes d'accueil du jeune enfant présents sur le territoire.

> REAPP : le Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
La première rencontre du REAAP local du Pays de La Châtaigneraie de l'année 2021-2022 a eu lieu le 5 octobre dans les locaux de la Communauté de communes. Aux côtés de la CAF, 18 partenaires du territoire étaient présents : Département, associations des parents d'élèves, structures d'accueil de la petite enfance, assistantes sociales, accueils de loisirs, etc.

> L'accueil de Loisirs « Laguépie » : fréquentation 2021
On totalise 202 enfants issus de 181 familles en 2021.
Toutes les tranches d'âges sont représentées, avec une fréquentation plus importante par les 6-10 ans.

	2020	2021
Nombre d'enfants accueillis	189	202
Nombre d'heures vendues	15 992	18 933

> Activ'ados : fréquentation 2021
107 jeunes issus de 101 familles provenant des 18 communes du Pays de La Châtaigneraie.
Les activités ont été organisées à la demi-journée et en groupes de 16 jeunes maximum pour suivre le protocole sanitaire. Cette organisation a divisé par deux le nombre de places proposées aux familles. Pendant les vacances d'hiver aucune activité n'a pu être proposée et le séjour a dû être annulé.

Pôle Qualité de Vie

Partenaires





Financement ALSH 3-12 ans
Contribution :
63 087 €





Association Pit'Choun

Multi-accueil enfance
Contribution :
32 683 €

Culture

> Réseau Arantelle : nouveau site internet pour les bibliothèques
Le réseau intercommunal des bibliothèques « Arantelle » s'est doté d'un nouveau site internet, ainsi que d'un nouveau logiciel de gestion des bibliothèques. L'utilisation et la navigation sont simplifiées, pour une meilleure adaptation au travail en réseau pour nos 150 bénévoles ! 50 d'entre eux ont été formés par notre agent bibliothécaire, et ils formeront eux-mêmes la centaine restante.

> Animations au sein du réseau intercommunal des bibliothèques
En dehors des nombreuses animations organisées par les bénévoles dans leur bibliothèques (carnaval, Pâques, travaux d'aiguilles, etc.), la Communauté de communes met en place des actions à rayonnement intercommunal. En 2021, malgré la situation sanitaire encore difficile, 5 animations ont pu avoir lieu.

> Saison culturelle 2021
10 spectacles ont été organisés depuis juin 2021, la saison culturelle a repris tardivement en raison des conditions sanitaires. 668 spectateurs ont assistés aux concerts, contes, spectacles humoristiques, ...

> Le mois du film documentaire
Plusieurs enseignants de l'Ecole de Musique Intercommunale ont participé en novembre aux deux soirées organisées par la Vendéthèque située à La Châtaigneraie. A l'issue de ces rencontres, un concert pédagogique a été produit.



Le réseau Arantelle en chiffres
> 1 949 emprunteurs
> 32 338 documents empruntés
> 56 102 documents disponibles

Partenaires



Contribution :
30 €





Contribution :
3 100 €

Association Dariolage

Contribution :
3 000 € (subvention)



Contribution :
6 000 €



Contribution :
5 000 €



Cinéma itinérant
Contribution :
1 550 € (subvention)

Domaine-Saint-Sauveur

> Travaux SSI

La Communauté de communes, dans le cadre de la garantie de la sécurité du site, a réalisé des travaux de réhabilitation du Système de Sécurité Incendie (SSI) du bâtiment « hébergement ». Terminée en décembre 2021, le coût de cette première phase des travaux s'élève à 57 422 € HT pris en charge par l'État et le Département à 75 %. Elle sera suivie d'une seconde phase de travaux fin 2022 avec un complément du système de désenfumage (partie ouest du bâtiment hébergement).



> Étude de devenir

Une étude d'opportunité et de reconversion du site d'accueil du Domaine-Saint-Sauveur, menée par les cabinets Amofi et Libre Cours, a été lancée le 21 septembre 2021 pour un montant de 33 880 € HT (tranche ferme). A l'issue de cette étude, prévue fin février 2022, des scénarii durables pourront être approfondis (tranches conditionnelles).

Salle des silènes

> Gratuité de la salle des silènes

Fin 2021, le Conseil communautaire a décidé d'appliquer une gratuité à partir du 1er janvier 2022 pour toute location de la salle intercommunale « les Silènes » aux associations, collectivités et organismes publics dans le cadre de manifestations à but non lucratif au profit direct des habitants et/ou acteurs socio-économiques du Pays de La Châtaigneraie.

Pôle Services à la Personne

France services

> France services

> Un nouveau partenaire : le GRETA - CFA
France Services du Pays de La Châtaigneraie comptabilise 29 partenaires et 3 services de la Communauté de communes intégrés dans ses locaux, à savoir, le Relais Petite Enfance (ex RAMIPE), la Maison de l'Emploi et le Conseiller numérique France Services. Depuis septembre 2021, le Greta CFA de Vendée est devenu partenaire et a ainsi enrichi l'offre de services proposée.
Le GRETA-CFA est un établissement public de formation professionnelle et continue. Le dispositif est mis en œuvre par les groupements d'organismes de formation désignés sur le territoire suite à un appel d'offres.

> Fréquentation 2021 et évolution du service
La fréquentation de France Services a quasi quadruplé depuis son ouverture, atteignant 4 017 passages en 2019 au total. Après une baisse en 2020 liée à la crise sanitaire, il y a eu 4 003 passages en 2021. 43,7 % des usagers ont fréquenté France Services pour des démarches numériques d'ordre général : création d'une adresse mail, consultation de celle-ci, impression de documents administratifs... Les autres sont venus rencontrer les 29 partenaires présents.

> Conseiller numérique : nouveauté depuis août 2021
Dans le cadre du projet France Relance, l'Etat mobilise 250 Millions d'euros afin de recruter, former et déployer 4 000 conseillers numériques France services. Le rôle principal du Conseiller numérique France services est d'accompagner les usagers à l'utilisation des outils numériques dans leurs activités quotidiennes. Le conseiller propose, gratuitement, des ateliers collectifs d'initiation au numérique ouverts à tous, des entretiens individuels et des permanences. Un conseiller numérique est en poste au sein de la Maison Frances Services depuis août 2021 et se déplacera à partir de 2022 dans divers lieux du territoire pour être au plus proche de la population.



> Maison de l'emploi : renforcement de l'équipe
Depuis septembre, une chargée de l'emploi est venue renforcer à plein temps l'équipe de la Maison de l'Emploi. Différents ateliers sont actuellement en cours de préparation pour une mise en place en 2022 : création de CV, lettre de motivation ou encore actualisation Pôle Emploi. L'objectif étant de rendre les usagers autonomes et acteurs de leur recherche d'emploi.

> Relance du réseau Accès aux Droits et Comité de Pilotage
Le 15 juin dernier, France Services a organisé son premier comité de pilotage local en qualité de coordinateur du réseau d'Accès Aux Droits du Pays de La Châtaigneraie, en partenariat avec la CAF de Vendée. 29 partenaires France Services et acteurs du territoire se sont ainsi réunis pour échanger sur l'accès au numérique, à l'emploi, le déploiement de la visioconférence... Objectif : permettre une meilleure interconnaissance mutuelle pour que chaque usager puisse faire valoir ses droits auprès des différents organismes. Ce réseau d'Accès Aux Droits se veut aussi être une instance de veille.

Partenaires



16-25 ans
Contribution :
15 156,30 € (subvention)



Mobilité
Contribution :
7 570 € (subvention)

ADMR
la référence du service à la personne

Aide aux personnes
Contribution :
28 430 €



Action caritative
Contribution :
744 €







Insertion professionnelle
Contribution :
1 000 € (subvention)



Insertion professionnelle
Contribution :
7 258,26 €

> Centre de services

> Une ouverture envisagée au 1er septembre 2022 place de la République à La Châtaigneraie
Sur 349 m², l'espace France Services double sa surface (phase 2 des travaux) avec : 1 hall d'accueil, 9 bureaux, 2 salles de réunion et locaux commun (ménage, tisanerie, ...).

Santé

> Pôle Santé

> Un diagnostic approfondi pour repenser la stratégie d'attractivité des professionnels de santé
Des objectifs pratiques ont été déterminé en faveur de l'accueil au sein des pôles santé des professionnels diplômés d'État et en nombre déficitaire sur le territoire. Une stratégie a été défini pour y remédier à horizon 2035 par un projet d'extension des pôles santé et par des aides financières graduées au profit des communes ou des professionnels.

> Mise à disposition d'un logement pour les professionnels de santé
La Communauté de communes dispose d'un T5 au-dessus du Trésor Public qu'elle partage entre l'usage des internes en médecine servant au sein des pôles et des médecins remplaçants de l'Hôpital des Collines Vendéennes. Ce logement est un réel atout sur notre territoire pour faciliter l'accueil des stagiaires en santé et les professionnels.

> PLUSS

> Soirée d'échanges à destination des professionnels de santé du territoire
Le 11 octobre dernier, s'est déroulée la première soirée santé auprès des professionnels de santé du territoire. L'objectif de ce moment d'échange est de créer du lien mais également de faire intervenir des professionnels de santé. Lors de cet événement, le service d'Hospitalisation À Domicile (HAD) est venu présenter son dispositif.



> Prévention en santé au Pays de La Châtaigneraie : atelier Nutrition, semaine bleue, octobre rose ...
Des ateliers nutrition ont été organisés au mois de septembre et d'octobre en partenariat avec la MSA. L'objectif étant de promouvoir la santé par l'alimentation, et transmettre les clefs d'une bonne hygiène alimentaire.
En octobre, a eu lieu la semaine bleue, semaine de sensibilisation auprès des personnes âgées. En partenariat avec le Théâtre Renart, une représentation théâtrale a été faite dans chacune des maisons de retraite.

Pôle Services à la Personne

Des actions concernant de sensibilisation du dépistage du cancer du sein ont été menées sur le territoire dans le cadre d'octobre rose. Les professionnels, mobilisés, ont porté des tee-shirt rose et des masques rose.

> Infirmière en Pratique Avancée : rapprochement avec l'Université Tours / Angers

Dans un futur proche, de nouvelles professions vont faire leur apparition comme les infirmières de pratiques avancées. C'est pourquoi la Communauté de communes s'est rapprochée de l'université de Tours/Angers afin de favoriser l'accueil des stagiaires IPA sur notre territoire. Un projet d'accompagnement de cette activité est en cours.

> Centre de vaccination

En partenariat avec les Communautés de communes du Sud-Vendée, un centre de vaccination a été mis en place à Fontenay-le-Comte le 18 janvier 2021 : 37 840 injections, dont 24 491 primo-injections, ont été effectuées par les professionnels de santé locaux en 2021 en Sud-Vendée.

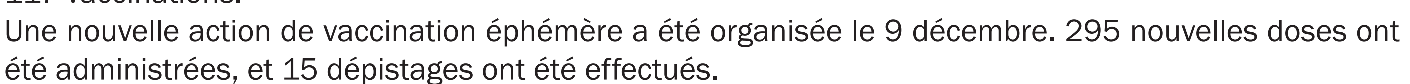


Des « opérations éphémères » de vaccination ont été autorisées par l'ARS à la salle des Silènes à La Châtaigneraie :

- Les vendredi 2 et samedi 3 avril pour les personnes de 70 ans et plus : 560 personnes ont pu être vaccinées grâce aux 46 professionnels de santé, et aux pompiers mobilisés ainsi qu'aux agents de la Communauté de communes.
- Le jeudi 21 octobre, l'ARS, la Croix Rouge et les professionnels du territoire, ont pu vacciner 250 personnes.



La première semaine de novembre, le taux d'incidence Covid étant très élevé sur le territoire, l'ARS et la Croix rouge ont organisé une action « Stop Covid Tour » au cours de laquelle ils ont réalisé 26 tests de dépistage, et 117 vaccinations.



Une nouvelle action de vaccination éphémère a été organisée le 9 décembre. 295 nouvelles doses ont été administrées, et 15 dépistages ont été effectués.

> La médecine de demain au Pays de La Châtaigneraie

Le cabinet d'étude Néholys vient de finaliser son étude d'ergonomie du Pôle Santé de La Châtaigneraie. Cette approche a eu pour finalité de recenser les besoins, les attentes et les craintes des différents acteur du projets (élus, soignants et futurs soignants, patients...) en réalisant des entretiens individuels de façon à assurer une cohérence entre les attentes et les réponses à apporter.

Partenaires

CIAS

Actions sociales
Contribution :
1 620 €




Frelons asiatiques

Commerce, artisanat & industrie

Sport

Habitat

Tourisme

Culture

Santé

Assainissement






Environnement

Enfance

Finances

Communication

Agriculture

Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Tél : 02.51.69.61.43 - E-mail : info@ccplc.fr- Site Internet : www.pays-chataigneraie.fr